

Les entreprises prévoient une augmentation importante des défaillances en 2023 (Ifop/ARC)

AOF • 13/02/2023 à 12:05

(AOF) - 95% des entreprises estiment que l'arrêt progressif du "quoi qu'il en coûte", cumulé aux effets des différentes crises (post covid-19, Ukraine, hausse du coût des matières premières et de l'énergie), entraînera une augmentation du nombre de dépôts de bilan de leurs clients, selon une enquête de l'Ifop pour le cabinet ARC, spécialiste du recouvrement de créances. Cette augmentation sera "extrêmement importante" pour 39% des sondés.

L'enquête menée entre le 11 et le 26 janvier 2023 auprès de 200 entreprises de 50 salariés et plus a fait l'objet d'un article du "Journal du dimanche" publié hier. Denis Bossé, président du cabinet ARC, précise au journal qu'entre 100 000 et 200 000 entreprises seraient en péril "particulièrement dans le BTP, l'hôtellerie et la restauration en région" ainsi que dans l'habillement. Selon lui cependant "290 000 entreprises sont sorties du marché sans laisser d'ardoise en 2022", tandis que les créations d'entreprises dépassaient le million.

L'enquête ajoute que 80% des entreprises interrogées "ne prévoient pas de croissance de leur activité au premier semestre 2023", soit une augmentation de 10 points par rapport à il y a 6 mois, et que 13% d'entre elles en anticipent même le recul.

65% des entreprises se sont déclarées pessimistes voire très pessimistes quant à l'évolution du climat économique français au cours des 6 prochains mois, alors que le coût de l'énergie (30%) et l'inflation (32%) sont les principales difficultés qu'elles rencontrent.